Städteinitiative Sozialpolitik
Initiative des villes pour la politique sociale

Berne, 27 octobre 2026

L'aide sociale dans les villes suisses en 2025

Six enfants sur dix à l'aide sociale vivent dans une famille monoparentale

Le recours à l'aide sociale reste stable dans les villes suisses, comme le montre le rapport annuel de l'Initiative des villes pour la politique sociale, qui analyse chaque année les données de l'aide sociale de 14 villes suisses. Cependant, son chapitre spécial met en lumière l'augmentation de la proportion des familles monoparentales, et avec elles leurs enfants, qui recourent à l'aide sociale est en augmentation. Là où existent des mesures ciblées pour ces familles, comme les prestations complémentaires pour familles, les villes constatent leur efficacité.

Parmi les bénéficiaires de l'aide sociale, les parents seuls – majoritairement des femmes – et leurs enfants retiennent tout particulièrement l'attention des services sociaux. Dans les villes étudiées, près de six mineurs sur dix vivent aujourd'hui dans une famille monoparentale qui recourt à l'aide sociale, contre 52 % en 2010. C'est l'un des constats qui figure dans le chapitre spécial du rapport « Aide sociale dans des villes suisses » 2025, rédigé par Michelle Beyeler, chargée de cours à l'Université de Zurich.

En plus des 14 villes qui participent régulièrement au rapport, six autres villes de Suisse romande ont pris part à l'analyse. Les résultats convergent : partout, le risque de pauvreté est nettement plus élevé pour les familles monoparentales que pour les autres types de ménages. Bien souvent, l'aide sociale consitue un soutien essentiel qui vient souvent compléter un revenu insuffisant pour subvenir aux besoins d'une famille.

Pour aider les parents seuls à sortir de l'aide sociale, les villes misent sur des mesures ciblées : formation initiale et continue, accueil de jour des enfants adapté aux besoins, modèles de travail à temps partiel, insertion professionnelle ou encore les prestations complémentaires pour familles. Dans le canton de Vaud, où cette aide existe depuis 2011, les villes de Lausanne et d'Yverdon-les-Bains constatent qu'elles réduisent à la fois le risque de devoir recourir à l'aide sociale et la durée de l'aide.

« Dans les villes et les cantons qui connaissent ce système, on constate que les prestations complémentaires pour familles sont efficaces, d'autant plus lorsqu'elles sont associées à des offres de garde adaptées, à des mesures de formation et à un accompagnement vers l'emploi », explique Émilie Moeschler, conseillère municipale, chargée des Sports et de la cohésion sociale de la Ville de Lausanne et vice-présidente de l'Initiative des villes pour la politique sociale. Elle ajoute : « Ces prestations renforcent l'autonomie des parents seuls et ouvrent de nouvelles perspectives à leurs enfants. Leur introduction à l'échelle nationale permettrait de soutenir toutes les familles, quel que soit leur lieu de résidence. »

Städteinitiative Sozialpolitik
c/o Stadt Winterthur, Departement Soziales
Pionierstrasse 7, 8403 Winterthur
Telefon +41 52 267 59 57, info@staedteinitiative.ch
www.staedteinitiative.ch

De son côté, la Ville de Bienne enregistre des succès grâce à sa collaboration avec un centre spécialisé d'information et de consultation spécialisé. Ce programme aide les femmes, en particulier les mères seules, à reprendre une activité professionnelle après une longue interruption pour s'occuper de leurs enfants, malgré des lacunes de formation, tout en tenant compte de la conciliation entre vie familiale et vie professionnelle.

Une tâche de politique sociale, mais pas seulement

Des mesures efficaces existent, constatent les villes. Néanmoins, les services sociaux considèrent le manque d'offres de formation et de qualification comme l'un des principaux points faibles du soutien aux parents seuls bénéficiant de l'aide sociale. La formation reste le moyen le plus efficace de sortir de l'aide sociale, mais aussi le plus difficile d'accès pour ces personnes.

« Les enfants sont notre avenir. Ces jeunes et leurs parents – en particulier les parents seuls, souvent confrontés à des difficultés particulières – méritent toute notre attention et des conditions optimales pour mener une vie autonome », souligne Nicolas Galladé, président de l'Initiative des villes pour la politique sociale et conseiller municipal de Winterthour.

Aide sociale stable et modernisation de la statistique

En 2025, le taux d'aide sociale s'élevait en moyenne à 3,9 % dans les quatorze villes étudiées, en recul de 0,2 point de pourcentage par rapport à l'année précédente. Il reste ainsi stable et confirme la tendance observée depuis quelques années.

La partie standard du rapport est rédigée par l'Office fédéral de la statistique (OFS). La statistique de l'aide sociale est actuellement en cours de modernisation. En raison des changements apportés à la collecte des données, la portée des analyses est limitée et les résultats doivent être interprétés avec prudence. Le projet présente toutefois des avantages : une meilleure qualité des données et des analyses plus précises. Fondée sur la statistique de l'aide sociale de l'OFS, la comparaison des indicateurs est un outil indispensable pour les services sociaux des villes.

Les indicateurs de l'aide sociale en bref

- **Le taux d'aide sociale reste stable en 2025 par rapport à l'année précédente.** La statistique de l'aide sociale est toujours en phase de transition.
- **Les enfants de familles monoparentales constituent une part croissante des mineurs à l'aide social.** Sur les 20 villes étudiées, environ six mineurs bénéficiaires de l'aide sociale sur dix vivaient dans une famille monoparentale en 2023, une hausse notable de 52 % à 59 % depuis 2010.
- **Le risque de recours à l'aide sociale est nettement plus élevé pour les familles monoparentales.** Dans la majorité des villes, environ un quart ou plus des ménages monoparentaux avec enfants mineurs perçoit l'aide sociale; en moyenne sur les villes étudiées, le risque est pratiquement multiplié par 5 par rapport à l'ensemble des ménages.
- **L'aide sociale constitue un pilier essentiel, qui vient souvent compléter le salaire.** Les parents seuls à l'aide sociale exercent bien plus souvent un emploi que les bénéficiaires de l'aide sociale sans enfant, mais le revenu de leur activité professionnelle ne suffit pas toujours à assurer leur subsistance.
- **Les prestations complémentaires pour familles préviennent le risque de recours à l'aide sociale et réduisent la durée de soutien**. La probabilité de devoir faire appel à l'aide sociale est à peine plus élevée pour les ménages avec enfants que pour l'ensemble des ménages dans les villes qui connaissent le système des prestations complémentaires pour familles, alors que ce ratio est nettement plus élevé dans la plupart des autres villes. En outre, la sortie de l'aide sociale des familles y est plus rapide par rapport aux ménages sans enfant. Ces deux constats indiquent que la prestation atteint son objectif.
- **La formation est le moyen le plus efficace de sortir de l'aide sociale – et le plus difficile pour les parents seuls.** L'absence de diplôme professionnel est l'un des principaux facteurs expliquant un épisode prolongé à l'aide sociale. Concilier la responsabilité des enfants avec la nécessité de rattraper une formation reste plutôt ardu. Les services sociaux considèrent ainsi les offres de formation et de qualification comme l'un des principaux points faibles du soutien aux parents seuls bénéficiant de l'aide sociale.
- **Les structures d'accueil pour enfants sont mal adaptées aux horaires de travail.** Plus de la moitié des services sociaux font état d'une pénurie de places d'accueil extrafamilial. Les crèches et les écoles à horaire continu se conforment aux horaires de bureau, alors que les parents seuls bénéficiant de l'aide sociale travaillent souvent dans le secteur des soins, de la restauration ou du commerce de détail.
- **L'aide sociale se heurte à des limites structurelles.** Une majorité des services sociaux estime disposer d'une marge de manœuvre suffisante pour l'aide aux familles monoparentales mais souligne que les causes du risque de pauvreté échappent à leur domaine d'influence. Améliorer la situation des parents seuls est donc une tâche qui implique aussi les politiques familiale, de la formation et du logement.

L'**Initiative des villes pour la politique sociale** est une section de l'Union des villes suisses et représente les intérêts socio-politiques de plus de 60 villes suisses de toutes les régions du pays. Elle s'engage pour un système de sécurité sociale cohérent et pour une collaboration de qualité entre les villes, la Confédération et les cantons.

Le rapport **Aide sociale dans des villes suisses** résulte d'une comparaison des indicateurs de l'aide sociale dans quatorze villes, basée sur la statistique de l'aide sociale. Il est édité chaque année depuis 1999 par l'Initiative des villes pour la politique sociale. Le but est de détecter les tendances et d'identifier les bonnes pratiques dans les villes ainsi que d'objectiver le débat public concernant l'aide sociale.

Informations complémentaires

- Rapport « Aide sociale dans des villes suisses – Comparaison des indicateurs 2025 »
- Présentation de la conférence de presse
- Contacts pour les médias dans les villes comparées

→ https://staedteinitiative.ch/publikationen/kennzahlen/

→ https://staedteinitiative.ch/fr/publications/indicateurs/

Contact

Yann Rod, Conseiller en communication, Direction Sports et cohésion sociale, Ville de Lausanne, +41 21 315 25 62 ou +41 79 678 25 75, yann.rod@lausanne.ch

Karin Landolt, directrice générale de l'Initiative des villes pour la politique sociale, téléphone +41 79 409 60 17, info@staedteinitiative.ch